

LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

La position du parti torv.



M. Borden, chef du parti conservateur, sera déposé un de ces jours sur une île déserte, tout comme Robinson Crusoe; et ce, pour avoir voulu faire voter aux Canadiens \$25,000,000, pour la flotte anglaise. Il n'aura pour réchauffer sa nudité que la flamme de ses discours et ceux des Sam Hughes, des Foster, des Sproule, des Edwards—pas le roi—, tandis que les vaisseaux de la marine nationale canadienne lui passeront sous les yeux.

UNE QUESTION URGENTE

Nous avons déjà attiré l'attention des autorités municipales sur l'importance du projet de loi du sénateur Belcourt, prévoyant la pollution des eaux navigables par les égouts. Comme on le sait, M. Belcourt désire mettre fin aux abus qui se commettent dans cet ordre d'idées.

Il ne nous appartient pas de discuter l'opportunité ou l'inopportunité du projet de M. Belcourt. De deux choses l'une: il a tort, ou il a raison! Si nos édiles sont d'avis qu'il a tort, il est de leur devoir de se rendre immédiatement auprès des sénateurs et des députés, afin d'empêcher la passation de cette loi qui entraînerait nos concitoyens dans une nouvelle dépense considérable.

Le projet de loi ne va pas jusqu'à demander de détourner des parties basses; c'est-à-dire, des cours d'eau, les services d'égouts, mais il impose l'obligation d'établir des appareils pour stériliser tout ce qui passe dans les tuyaux d'égout

avant que l'eau des rivières soit contaminée. Dans notre cas, il serait nécessaire de faire sous le plus court délai, avant l'inauguration du service d'égout en voie de construction, de dépenser une vingtaine de mille dollars pour placer un filtre à l'extrémité du tuyau principal, à l'endroit où il rejoint la rivière Ottawa.

Si l'on croit que le bill de M. Belcourt doit être adopté dans l'intérêt général, nos échevins ne devront pas perdre un seul instant pour informer les contribuables de cette nouvelle obligation, car on ne peut ainsi dépenser \$20,000 sans le consentement des citoyens. Ainsi, dans l'un ou l'autre cas, la question est urgente, et certes, nous croyons qu'il suffit d'un avis dicté par l'amitié et l'intérêt que nous portons au Conseil, pour que ce dernier prenne immédiatement action.

Nous nous gardons bien d'imputer au sénateur Belcourt d'autre motif que l'intérêt général, non-seulement pour ce district, mais pour toutes les provinces. Il est vrai que M. Belcourt s'amène au milieu d'une vigoureuse campagne faite par les citoyens d'Ottawa contre le service d'égout du village Aylmer, mais il sait, mieux que tout autre, qu'Ottawa déverse dans la rivière Ottawa plus d'égouts que Hull et Aylmer réunis, et ce, sans protection aucune pour empêcher la pollution des eaux.

Cette question de la protection de la santé publique est de la plus haute importance,

et nous croyons faire œuvre utile en donnant ci-après les principaux arguments de M. Belcourt à l'appui de son projet.

"Il y a, dit-il, une commission de conservation des ressources naturelles, et on fait des efforts pour conserver les forêts et autres richesses du pays, cependant on porte peu d'attention à ce qui est le plus important pour une nation, c'est-à-dire la santé de ces populations. Car, la pollution des cours d'eau menace beaucoup plus la santé publique que la falsification des aliments ou des médicaments, et pourtant de telles falsifications sont punies par la loi alors que la pollution des cours d'eau ne l'est pas."

Afin d'accentuer le danger signalé, le sénateur Belcourt cite certains articles des journaux de Montréal, d'Ottawa et de Toronto, assurant que de nombreux cas de fièvre typhoïde existent dans ces villes particulièrement à Montréal où 5000 cas existaient en même temps. Partout, on attribue cette épidémie à l'impureté de l'eau. De l'avis du sénateur, on devrait remédier sans retard au mal dont il s'agit, d'autant plus qu'il est prouvé que l'on peut traiter les eaux d'égout afin de les rendre inoffensives, ainsi qu'il en est en Écosse par exemple où certaines fermes emploient des eaux d'épandage des grandes villes.

Partout, en Allemagne, en Prusse, en France, en Belgique, on empêche la pollution des cours d'eau par des législations très sévères. L'État de New-York est un de ceux où la législation concernant la pollution des eaux est des plus sévères, et cette législation affecte le fleuve St-Laurent. Aux États-Unis, on est en avant sur le Canada à ce point de vue.

Depuis 1876, la Grande Bretagne a fait une législation très similaire au bill présenté par M. Belcourt. En Angleterre, la loi n'a causé aucun préjudice, mais au contraire a motivé la création d'un certain nombre d'usines de purification des eaux.

Généralement, on pense que le parlement n'a pas à s'occuper de l'hygiène publique, cependant il a légiféré plus d'une fois à ce sujet. Du reste, M. Belcourt a mis dans son bill un dispositif permettant au Gouverneur Général en Conseil de suspendre la loi pendant un certain temps, dans le cas d'une municipalité demandant le temps voulu pour s'y conformer."

D'aucuns sénateurs, auxquels M. Belcourt a soumis son projet, ont exprimé des doutes sur l'efficacité pratique du projet tel que présenté. Ils craignent que la chose donne lieu à des conflits quand à son application. Bref, le bill n'est qu'à sa première étape, et nos échevins auront bientôt fait de le rejoindre au Sénat, ne fut-ce que pour le voir de plus près.

LA COOPERATIVE

Un grand nombre d'ouvriers de notre ville, membres d'une société locale coopérative, sont allés avec plusieurs amis de Hull et d'Ottawa, vendredi soir dernier, voir le Premier Ministre et ses collègues du ministère des Postes et du ministère du Travail, au sujet des bills de MM. Monk, concernant la création des sociétés de prêts, et de M. Harris, légalisant l'établissement des sociétés coopératives pour des fins industrielles et commerciales.

M. E. B. Devlin, notre député, a présenté la délégation aux ministres.

M. Auguste Foucault, de la rue du Pont, fut le porte-parole des délégués. Il lut aux ministres un long mémoire préparé par M. A. Desjardins, un des rapporteurs français des débats parlementaires, champion infatigable de la coopérative. Dans ce mémoire, on demande à Sir Wilfrid Laurier d'assurer la passation des deux bills. Voici quelques phrases extraites du dit mémoire:

"Le principe de ces deux bills à toute notre approbation, puisque l'un et l'autre nous accordent le droit de nous associer pour améliorer notre situation en nous aidant mutuellement et en nous permettant d'économiser le fruit de notre travail, ce qui est une autre façon d'accroître notre modeste revenu.

"Ce que nous désirons, c'est la permission de mettre nos sous en commun, de les administrer nous-mêmes par ceux que nous choisirons, et de nous en servir de manière à en tirer le plus d'avantages possibles, soit pour nous procurer les choses nécessaires à la vie, soit autrement, et que des lois comme celles proposées garantissant l'existence des sociétés que nous organiserons dans un tel but, but que nous croyons louable.

"Comme la loi des compagnies a été faite de façon à faciliter l'association du capital, de même aussi la loi des coopératives doit être faite de façon à tenir compte du besoin des ouvriers qui sont loin d'être des capitalistes et qui ne le seront jamais. C'est donc dire que la loi des compagnies ne peut s'appliquer à nous, ouvriers.

"S'il est bon qu'il y ait une loi pour les capitaux, il nous paraît également désirable que le peuple ouvrier menacé dans sa vie même par les trusts et les combines, ait aussi la sienne qui lui permettra d'unir ses énergies pour se protéger contre de si puissants ennemis."

Il est aussi dit, dans le mémoire, que la délégation parle au nom de tous les ouvriers canadiens.

Répondant à ce mémoire, le Premier Ministre assura d'abord les délégués de ses meilleurs sentiments pour la classe ouvrière, puis il rappela aux intéressés que les bills de MM. Monk et Harris relèvent du

parlement et non du gouvernement, et il leur suggère, ainsi qu'il l'a fait l'autre jour aux représentants du commerce qui s'opposent à ces bills, de nommer un comité qui serait chargé de représenter exclusivement les intérêts des ouvriers devant le comité spécial qui a charge de ces projets de loi.

Les honorables MM. Lemieux et King dirent aussi quelques mots, assurant les ouvriers de leurs plus vives sympathies.

Depuis cette entrevue, le bill de M. Monk a été adopté par le comité, et celui de M. Harris a été rejeté. Les seuls intéressés présents étaient les officiers de l'Association des marchands.

L'HON. CHS. R. DEVLIN

Une information particulière nous apprend que l'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et pêcheries, a pris passage samedi, à Liverpool sur le "Victorian", en destination de Halifax.

Les nombreux amis de l'honorable ministre se réjouiront sans doute d'apprendre que sa santé s'est beaucoup améliorée et qu'il se propose d'être présent à l'ouverture de la session.

L'hon. M. Devlin, tout en faisant un voyage de repos, n'a pas manqué l'occasion de le rendre fructueux pour la province de Québec, et surtout au point de vue du département auquel il préside avec tant de dévouement. Ainsi il a eu l'avantage de rencontrer, divers capitalistes étrangers, tant à Paris, à Bruxelles, qu'à Londres, et à ce dernier endroit, Lord Strathcona; il s'est occupé également de questions importantes relatives à l'immigration française et belge vers le Canada.

Il Retourne au Travail Au Bout d'une Semaine

M. P. M. Shannon fut guéri du Catarrhe par un simple traitement du "No 26" du Père Morriscy.

Dalhousie, N.B. Nov. 23, 1908. Father Morriscy Medicine Co., Ltd. Pendant trois ans j'ai souffert du Catarrhe dans la tête, jusqu'en Mars, 1903, et je dus quitter l'ouvrage dans un moulin à bardeaux, après avoir fait l'essai de quatre différentes sortes de remèdes contre le Catarrhe, et essayé deux médecins qui déclarèrent qu'il n'y avait pas de guérison possible. Un seul traitement de la prescription du Père Morriscy m'a guéri, et je retournai à l'ouvrage une semaine après l'essai de ce traitement, et n'ai plus jamais eu le moindre rhume de cerveau depuis.

P. M. SHANNON. Nous avons une quantité de lettres comme celles-ci qui prouvent positivement que le Traitement Combiné "No 26" du Père Morriscy a guéri des centaines de cas de Catarrhe, généralement là où d'autres traitements avaient failli. Pourquoi ne vous guérirait-il pas? En justice pour vous-même, essayez-le. Le traitement combiné (Tablettes et Onguent) 50c. Chez votre fournisseur ou de Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 21F

LES PILULES M^C GALE POUR LES ROGNONS

POUR HOMMES et FEMMES

Les meilleures au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL de DOS. 50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50. Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous. THE WINDATE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL.

"LE SPECTATEUR"

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle
Wright et Pontiac.

Seul journal imprimé et publié à Hull.

ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00
Etranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de
l'abonné tient lieu de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

Annonce par ligne — — 10c.
(mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur"
(Incorporée)

E. E. CING-MARS,

Secrétaire.

Phone 5880 et 2825. Hull, P.Q., Canada.

Hull, Jeudi, 10 Mars '10

NOTES LOCALES

M. Francis St-Jean, de la Pointe Gatineau demande au bureau de contrôle, que l'octroi annuel de \$200 pour le service du bateau passeur d'Ottawa à Gatineau, soit porté à \$300. Cette demande sera soumise au Conseil de Ville d'Ottawa avec les autres crédits de l'année.

Les citoyens de Tétréauville, dans trois requêtes différentes, demandent la construction d'un nouveau chemin entre leur localité et le centre de la ville, afin de ne pas être obligés de payer la barrière de péage du chemin d'Aylmer; en second lieu, ils demandent l'éclairage de leurs rues, et enfin, dans la troisième requête, ils demandent un aqueduc.

Samedi dernier, la petite Emma Bourgeon, âgée de deux ans, fille de M. et Madame Hormisdas Bourgeon, 149 rue du Pont, Hull, a failli périr par asphyxie. L'enfant mangeait un morceau de tarte lorsque tout à coup elle étouffa et fut prise de convulsions. Une broquette laissée dans la pâte de la tarte fut cause de l'accident.

Certains résidents d'Aylmer et du voisinage, voyant d'un mauvais œil les sports en plein air, qui se pratiquent dans leur municipalité le dimanche, ont signé au nombre de 200 environ, une pétition en demandant la prohibition. Cette pétition a été présentée hier au conseil municipal de Hull Sud.

A une assemblée des membres de la congrégation des

Hommes de la paroisse Notre-Dame, il a été décidé de la construction d'une chapelle dans le cimetière Notre-Dame aux frais de la congrégation.

Chez P. H. Chartron, rue du Pont, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour meubler confortablement votre maison, et ce, à des prix plus bas qu'ailleurs. Une invitation toute particulière est faite aux jeunes ménages.

A l'assemblée mensuelle des membres de l'Union St. Joseph de Hull, il a été décidé que la fête patronale serait fêtée avec éclat cette année. C'est l'intention de la société d'inviter toutes les sociétés catholiques sœurs de prendre part à cette célébration qui fera annale dans l'histoire du mutualisme à Hull. On commencera dans quelque temps l'organisation du programme de cette grande fête.

Avez-vous une montre, une horloge, un article de bijouterie qui a besoin d'être nettoyé ou réparé? Allez chez Jos. Couture, le bijoutier-horloger en face la banque d'Ottawa, rue Principale. C'est un expert dans ce genre de travail. Son ouvrage est garanti. Spécialité—Fabrication de ions de mariage et bagues de fiançailles.

M^{re}. T. P. Foran, depuis 1904, agissant comme avocat de la cité, a offert sa démission. Dans sa lettre, il remercie tous les membres du conseil, moins M, l'échevin Larose, pour l'attention et les services qu'on lui a rendus durant son terme d'office.

M^{re}. Foran réclame \$10,000. de dommages de l'échevin Larose pour diffamation de caractère. M. Larose s'est plaint de ce que M. Foran sert plusieurs maîtres, étant aussi l'avocat de plusieurs grandes compagnies contre lesquelles la cité est en conflit.

Un marchand populaire à Hull, c'est bien J. B. Pharand; parce qu'il vend des marchandises up to date, et qu'il rend l'argent aux clients qui ne sont pas satisfaits. Les jeunes gens de Hull sont tous bien vêtus parce qu'ils vont tous au populaire magasin de J. B. Pharand, coin des rues Duke et Main, Hull.

Les grands jurés ont trouvé

matière à procès dans six causes et ont recommandé l'acquiescement de trois prévenus. Les accusations maintenues sont celles de Napoléon Richer, vol; Alfred Daudelin, assaut grave; Thomas Gorman, vol avec effraction; Charles Hammond, assaut et tentative de viol; Joseph Hobson et William Lalonde, vol de foin. Les causes où il a recommandation de mise en liberté sont: Joseph Chartrand, vol de bois flottant; Cyrille Dagenais, séduction; e-Pierre Lacasse, assaut avec intention de viol.

Nouveaux chapeaux.—Voulez-vous porter les chapeaux les plus nouveaux de la saison. Allez chez J. B. Pharand, coin des rues Duke et Main, Hull, et vous aurez les plus nouvelles modes des grandes maisons anglaises et américaines. Les prix sont absolument les mêmes que dans les grands centres.

M. P. Daoust, épicier, et Mme. O. Leduc sont en procès à la Cour Supérieure de cette ville. Le litige survenu entre ces deux personnes résulte de la somme que M. Daoust doit payer comme locataire d'un terrain appartenant à Mme. Leduc, et sur lequel se trouve la maison de M. Daoust. Ce dernier payait annuellement \$6, maintenant Mme. Leduc exige une annuité de \$100, d'où le procès pendant.

En cour Supérieure de Hull, M. Thomas Lapointe, ancienement de St. Janvier, vient de prendre une action contre M. Jos. Brady, de Eardley-Station, a qui, paraît-il, aurait acheté une ferme pour \$12,500. Ayant vendu son bien à St. Janvier, M. Lapointe arrivait dernièrement à Eardley pour prendre possession de sa nouvelle ferme, il amenait avec lui, sa famille et plusieurs wagons contenant du bétail, des chevaux, son moulinier, etc., néanmoins il se vit refuser l'accès de la ferme qu'il avait achetée. Immédiatement, il a pris une action contre M. Brady.

Nous publions dans une autre colonne le rapport annuel des opérations de la "Sauvegarde", compagnie d'Assurance sur la vie, dont le siège social est à Montréal.

M. Walter C. Wright, expert comptable et actuaire des plus autorisés, a fait l'évaluation des réserves légales que la Compagnie a en caisse pour garantir les polices de ses membres et il en donne le chiffre comme étant de \$281,738.87.

M. Wright tire de ses chiffres la conclusion que les affaires de "La Sauvegarde" sont bien administrées, que les risques sont bien répartis.

Il constate que l'intérêt sur les valeurs de la Compagnie a rapporté plus de 5% et que durant l'année écoulée, le montant des polices émises par la Compagnie est passé de \$3,843,367 à \$4,066,638.

Pour nos habillements de printemps, l'endroit le plus recherché à Hull est la maison J. B. Pharand, coin des rues Duke et Main, Hull. Tous les hommes qui tiennent à être habillés à la dernière mode se rendent chez J. B. Pharand, parce qu'ils sont assurés d'une coupe parfaite et d'un ajustement irréprochable.

Les révérends F. R. Smith, recteur de l'église St James et J. F. McFarland, pasteur de l'église Zion, demandent la

fermeture le dimanche de tous les théâtres, patinoires et autres lieux publics d'amusements. A la prochaine assemblée du Conseil de Ville, M. l'échevin Charette proposera une motion à cet effet.

Nous regrettons de voir que le nouvel échevin du quartier No. 3 proposera une telle mesure. Si l'on ferme les patinoires et les "scopes", que l'on ferme aussi les salles de billard et autres. Ce serait plus logique; d'ailleurs, LE SPECTATEUR a déjà fait connaître ses vues sur cette question. Dans l'intérêt général, il vaut mieux ne pas abolir tous les amusements le dimanche, et faire des règlements plus sévères pour empêcher les enfants en bas âge de fréquenter les salles d'amusements.

Renouvelez vos toitures avec la peinture "Carbon Elastic." Cette peinture remettra à neuf la vieille toiture que vous auriez cru hors d'usage et la fera durer encore plusieurs années.

Son élasticité assure la durée de votre travail qui ne fendillera pas.

Un moyen peu coûteux de préserver vos toitures est d'épaisir cette peinture avec du ciment Portland avant de l'employer, de cette manière vous pouvez réparer de très grands défauts.

Elle coûte bien meilleur marché que les autres peintures et dure plus longtemps.

60c le gallon chez CARRIÈRE & FILS, Coin Victoria et Inkerman, Hull.

Avoir la passion d'ouvrir les coffres-forts aux combinaisons les plus difficiles est peu banal, surtout quand on est un parfait honnête homme et maire d'une ville. Tel est cependant le cas de M. Arthur Gravelle, maire de Renfrew, qui s'est livré à ce passe-temps dès son enfance et a maintes fois rendu service à des particuliers qui, ayant perdu la combinaison de coffres-forts, ont fait appel, et disons-le vite, avec succès, au talent extraordinaire de M. Gravelle. Ces jours derniers, M. Gravelle se trouvant à Ottawa avec la délégation qui a interviewé Sir Wilfrid Laurier, au sujet du canal de la baie Georgienne, fut prié de se rendre à Hull pour ouvrir un coffre-fort appartenant à M. M. Deschamps, coffre-fort qui, depuis deux ans, après la mort de son ancien propriétaire, avait défié les efforts d'une multitude d'experts. En un clin d'œil, le maire Gravelle ouvrit le meuble de sûreté, qui, par parenthèse, contenait des documents de valeur.

Les nombreux amis de M. Hubert (Pit) Bernier, autrefois hôtelier, de cette ville, sont priés de ne pas oublier, lorsqu'ils iront à Québec, que M. Bernier tient l'excellent hôtel Terminus, en face de la gare du Lac Saint-Jean, Bon service. Prix populaires.

Eloge du Grand-Tronc

Le Times, de Londres, Ang., du 4 février dernier, publie un article d'un de ses rédacteurs en voyage à travers l'Amérique, et voici ce que le confrère dit:

"La partie la plus agréable de mon trajet en Amérique a été entre Montréal et Toronto, sur le convoi "limité" du

"Brandy" PH. RICHARD

La Creme des Cognacs

RICHARD, V.O.

" V.S.O.P.

" 20 Ans.

" 40 ans.

En vente partout

DISTRIBUTEURS EN GROS

Envente par L. H. Major & Freres, Ottawa.

Grand-Tronc. Cette ligne est excellente. Les trains y circulent à une vitesse d'environ cinquante milles à l'heure, et nous n'avons en Angleterre aucun train comparable à l'"International Limited". Cet éloge fait par un grand voyageur est des plus flatteurs pour le Grand Tronc.

Ne négligez ni la Toux ni le Rhume

Le sirop GOUDRON-MENTHOL du Dr French est un remède souverain contre la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, le mal de gorge, l'asthme et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Gare aux contrefaçons

Curanesol

REMÈDE SANS EGAL

Catarrhe, Rhumes de Cerveau, Fièvre de Foin, Maux de Tête, Purulence du Nez, Eternuements, etc.

RIX - - - 25 et 50c.

A. R. FARLEY, Ph. C.

176 rue Albert, Hull.

THEATRE ODEON

SAMEDI SOIR.

LE 12 MARS, 1910

Notre installation est presque complète.

Venez passer 2 heures confortablement en vous procurant un amusement honnête et instructif.

Admission, 5c.

Programme spécial pour dimanche.

Comédie par le Cercle Dramatique de Hull.

"No. 10" du Père Morriscy

(Tonique des Poumons) une préparation d'ingrédients naturels, faite de baumes, herbes et racines, est absolument exempt d'Opium, de Morphine ou de tout autre drogue nuisible ou dangereuse.

"No. 10" enlève complètement et guérit permanent les toux, les Rhumes, Bronchite et autre irritations de la gorge et des poumons, même des cas légers de consommation.

Bien plus elle tonifie et renforce tout l'organisme, surtout les poumons et prévient les rhumes.

Bouteille d'essai 25c.

Grandeur régulière 50c.

Chez votre fournisseur ou chez

Father Morriscy Medicine Co., Ltd.

74 F CHATHAM, N.B.



Marque de Asaya-Neurall

LE NOUVEAU REMÈDE POUR

L'Épuisement Nerveux

Durant la période de convalescence qui suit une attaque de Grippe, de Pneumonie ou de maladies déprimantes rien n'accélère le retour à la santé comme une courte période de traitement avec "ASAYA-NEURALL." Il nourrit les nerfs, provoque un sommeil réparateur, augmente l'appétit, facilite la digestion et bientôt une sensation de bien-être précurseur de santé parfaite se fait sentir. Quelques doses suffisent pour convaincre. \$1.50 la bouteille. Ayez de notre agent local:

HILAIRE THERIEN.

L'histoire DE Hull

Son origine, ses progrès, son avenir.
Avec Illustrations.

Par E. E. CINQ-MARS, journaliste.

No. 26.

Le délicieux poète et profond penseur qu'était Michel Desjardins semble n'avoir eu que son homonyme le notaire Henry Desjardins dans le domaine de la poésie, mais tous deux ont obtenu une grande distinction dans les Lettres. Celui-là fut professeur de philosophie au "Trinity College", à Baltimore, et le deuxième fut un des fondateurs de l'École Littéraire, de Montréal. Leurs pièces rimées formeraient un recueil intéressant. Il y a peut-être aussi M. Frédéric Masson, un français instruit, dont les vers délicats furent publiés dans les premiers numéros du "Spectateur", il y a plus de vingt ans. M. Masson, se livra, pendant un temps, à l'enseignement. Tous trois sont maintenant disparus. Alphonse Lusignan, un des littérateurs canadiens les mieux connus et les plus appréciés résida assez longtemps au milieu de la population de Hull, et beaucoup de ses contemporains conservent encore le meilleur souvenir de ce joyeux compagnon.

Dans le journalisme, la liste des Hullois s'allonge en une phalange redoutable, qui ne le céderait à personne dans les combats de la plume qu'il se livrent de nos jours, dans les grands quotidiens. Charles LeDuc, avec son style à l'emporte-pièce, Méderic Lanctôt, qui cultivait le genre Rochefort, le puriste Lusignan, précurseur de Fréchette et de Rinfret, l'onctueux Pierre Voyer, le placide Philippe Masson, l'érudit Emery Perrin, autant d'anciens, la plupart disparus, qui ont fait parler d'eux et qui ont peut-être oublié eux-mêmes les luttes acerbes d'autrefois. Lanctôt et Lusignan sont morts. Le premier vint s'établir à Hull au lendemain de sa lutte contre sir Georges-Etienne Cartier, à Montréal, et il y mourut quelques années après. Perrin est casé à la Chambre des communes, à Ottawa. Il écrivait dans le "Canada-Central", qu'il avait fondé. Philippe Masson est aujourd'hui à Québec, collaborant à la "Vérité", et dirigeant la propagande du livre. Voyer s'est illustré par une série d'articles intitulés "Cartes sur Table", sur la question des biens des Jésuites, qu'il publia dans "Le Canada". Il fut le premier rédacteur du "Spectateur". Il habite maintenant Montréal. On peut citer encore MM. Armand Grison, devenu comptable à l'imprimerie Nationale, et J. O. Laferrière, qui maniaient la plume aux temps agités de "la Clique et la Potée". M. Joseph Bouchard, traducteur au Sénat, M. Ozias Corbell, aujourd'hui prêtre-missionnaire, firent également du journalisme militant dans notre ville. Les deux Tassé, Elie, et Joseph, plus tard sénateur, rompirent plus d'une lance dans l'ancien "Echo de Hull," avec la vieille école libérale d'Ottawa représentée par Fréchette, Dorion, Sulte, etc. Ils passèrent peu de temps à Hull. Thomas Harper, mort aussi, écrivait dans le "Citizen"; Flavien Moffet, maintenant d'Ottawa, fonda et rédigea plusieurs journaux à Hull, où presque toute sa famille est née. Rodolphe et Septime Laferrière, le premier, traducteur des débats des Communes, et l'autre, rédacteur à "La Presse".

Nos tribuns populaires furent au premier rang: Méderic Lanctôt et Charles LeDuc. Leur parole comme leurs écrits était éblouissante et enlevait les masses. Ce dernier était encore en pleine verve lors des élections provinciales de 1885, lorsque Mercier balaya la province. Charles Marcell, avocat-père de l'actuel vice-président de la Chambre des Communes, lui-même un enfant de Hull; était un des plus vigoureux orateurs de son temps. Emery Perrin et son frère Téléphore, ne refusaient pas non plus la discussion en public. Mais celui qui, par un phénomène inexplicable, puisqu'il était absolument illettré, a le plus réussi à électriser les foules par la parole, est Napoléon Fauteux, surnommé le Bonaparte des Chaudières. Ses auditoires comptaient rarement moins de 4,000 à 5,000 hommes, tous journaliers. Il se trouva soudain, un jour, le chef reconnu d'une grève formidable qui paralysa toutes les industries des Chaudières. Il n'avait qu'à se montrer sur une clôture, sur un tas de pierre, sur une pile de planches pour haranguer, qu'aussitôt la foule était prise de délire. Il n'avait pourtant rien à dire, que quelques phrases courtes, décousues, qu'il prononçait d'un ton bref, d'une façon tranchée. Cependant son succès fut colossal. On le porta en triomphe jusqu'à la Chambre des Communes, où la légende veut que "le Gouverneur général le fit asseoir dans son fauteuil". Sa gloire fut éphémère. La police d'Ottawa assomma les chefs de la grève à coups de bâton, et Fauteux n'a jamais depuis songé à imiter le grand meneur d'hommes, Napoléon, à qui on l'avait comparé. Fauteux a dérivé successivement dans l'équilibrisme, la prestidivination, le domptage des chevaux; aujourd'hui, il est palefrenier. Dérivé aussi de l'équilibrisme, la prestidivination, le domptage des chevaux; aujourd'hui, il est palefrenier. Fauteux a dérivé successivement dans l'équilibrisme, la prestidivination, le domptage des chevaux; aujourd'hui, il est palefrenier. Dans le genre de Galipeau, de Montréal, Hull a eu comme orateur le fameux Philippe Laliberté, qu'on avait surnommé Corps-Dur, à cause de son allure fière. Il discourait à propos de tout et à propos de rien, et affectonnait un style ampoulé et sonore mais incompréhensible, si ce n'est parmi la masse qui le prenait pour un phénix.

De très délicieux chroniqueurs furent M. J. A. Champagne, philosophe érudit, et probablement l'homme de lettres de Hull qui est le plus versé dans la littérature des nations; aussi, le Dr Henri Larue, qui vient de mourir. Henry Desjardins a aussi cultivé ce genre agréable, de même qu'il est peut-être le seul contrefacteur que Hull ait jamais eu. Il avait sur le métier, lorsque la mort vint le frapper si prématurément, une savante conférence sur l'Histoire, qu'il avait promis de faire au Monument National, à Ottawa.

Un des esprits les plus subtils dont Hull ait eu à s'enorgueillir, fut le notaire Eraste d'Odé d'Orsonnens. Génie très versatile, il a cultivé tous les genres. Auteur fécond en prose, il a laissé plusieurs petits romans et des nouvelles fort recherchées. Il a surtout réussi dans les sciences. Il excellait en physique et en chimie. Il a laissé plusieurs ouvrages théoriques sur les moteurs centrifuges et les moteurs centripètes. Il possédait des connaissances universelles, et plusieurs l'ont vu à l'oeuvre, pendant bien des nuits, en compagnie de feu Edouard Corbell, instituteur ex-

La

Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIEGE SOCIAL: MONTREAL

CAPITAL SOUSCRIT: \$1,000,000

Extrait du 7eme Rapport Annuel

Adopté à l'Assemblée générale des Actionnaires, le 1er Mars, 1909.

Opérations du 31 Janvier au 31 Décembre 1909 (onze mois).

ACTIF

Débitures municipales, prêts aux fabriques, immeuble, argent en banque et en caisse, etc. \$316,321.58

PASSIF

Divers comptes créditeurs \$5,777.43
\$310,544.15

RESERVE

Montant nécessaire pour couvrir la réserve statutaire, Table Hm 3 1/2 p. c. \$281,738.87

Surplus net \$28,806.28

Actif net ci-dessus \$310,544.15

Capital souscrit non appelé \$850,000.00

TOTAL de la Garantie aux porteurs de Polices

\$1,160,544.15

Revenu du 31 janvier, au 31 décembre, 1909. \$144,752.53

Déboursés " " " " \$85,734.76

Surplus " " " " \$59,017.77

Augmentation de la réserve en 1909. \$50,325.81

Surplus net réalisé durant l'exercice. \$8,691.96

Taux de Mortalité 3.28 par mille

Taux d'intérêt sur placements à 3%

OPERATIONS D'ASSURANCE

Nouvelles polices émises au cours des onze mois \$1,120,200.00

Total des assurances en vigueur au 31 déc. 1909 4,063,845.00

Revenu des primes sur assurances en vigueur 149,118.50

P. BONHOMME.

Gérant Général.

P. BONHOMME, GERANT GENERAL, 11 janvier 1910

La Sauvegarde Compagnie d'Assurance-Vie, Montréal, Qué.

Mon Cher Monsieur,

Je certifie par les présentes que suivant les listes qui m'ont été soumises, la Compagnie avait 3,787 polices courantes au montant de \$4,063,845 à la clôture des opérations le 31 décembre 1909, et que la réserve légale exigée au même temps pour ces polices, selon la table de mortalité H. M. 3 1/2, pour cent d'intérêt, s'élevait à \$281,738.87.

Signé: WALTER C. WRIGHT, Actuaire Consultant.

P. BONHOMME, GERANT GENERAL, 12 février, 1910

La Sauvegarde Compagnie d'Assurance-Vie, Montréal, Qué.

Mon Cher Monsieur,

J'ai votre honneur du 11 février et me souviens parfaitement que les chiffres de la compagnie, tels qu'ils sont donnés maintenant dans mon rapport complet sont tout à fait corrects.

Je pense que je ne puis conclure autrement que de vous féliciter cordialement sur l'avenir de la compagnie et d'exprimer l'espoir que l'année courante sera également très satisfaisante.

Signé: WALTER C. WRIGHT

part en lettres, père du R. P. Corbell, de l'archevêché, travailler à la solution de grands problèmes de dynamite.

Dans les arts d'agrément, Mlle Rose-Monde Desjardins, qui poursuit des études au conservatoire de Londres, sous la protection de lady Laurier et de lord Strathcona, est une musicienne célèbre. Eugène Derouin, un autre enfant de Hull, gagna sa vie très honorablement, avec son violon, dans les grands orchestres de la Nouvelle-Angleterre. Marius Rochette, d'origine française, était un artiste distingué, et ses toiles très appréciées, seraient encore nombreuses, si les conflagrations successives qui ont dévasté la ville, ne les eussent presque complètement anéanties.

Dans la mécanique, des inventeurs de grand mérite sont MM. Edouard Mousseau, Félix Labelle, Alfred Derouin et Joseph Masson, qui ont inventé ou perfectionné les machines à fabriquer les allumettes. Leurs outils sont en usage général dans le monde industriel. Leur génie a servi plutôt à établir la réputation de la maison qui les employait, qu'à faire leur propre fortune.

Alfred Larose est une des célébrités de Hull, en son genre. Seulement, sa renommée est l'effet du hasard. Les richesses fabuleuses de Cobalt sont sa découverte. Il travaillait dans la forêt, lorsqu'un lièvre peu peureux vint passer près de lui. Il lui lança sa hache, qui alla s'enfoncer dans le sol. En la retirant il mit à jour une veine d'argent. La plupart de ses compagnons de travail, avec lesquels il traita trop généreusement, devinrent millionnaires. Lui seul n'en profita point ou peu. Il vit modestement à Hull.

Le colonel J. Bower Forrest, vétérinaire des campagnes de Russie, officier anglais en retraite, le colonel Ephraïm Webb, plus tard gérant général de la banque Union, à Québec, Alexis Helmer, futur adjutant général de la milice du Canada, qui poursuit actuellement des études spéciales à Aldershot, en Angleterre, sont d'anciens citoyens de Hull, et ont occupé ou occupent encore de hautes positions dans l'armée du pays. W. T. Lawless, fils, enfant de Hull, s'est distingué en Afrique autant que dans le champ du

(A suivre, page 4).

3
Au "Spectateur".
PAMPHLETS
Pancartes, Catalogues,
En un mot tout ce que vous désirez.

Si vous voulez aussi annoncer vos marchandises convenablement, envoyez vos annonces au SPECTATEUR
Le seul journal à Hull.

Vous serez certain que cela vous rapportera deux cents pour cent, car ce journal a la plus grande circulation parmi les familles de notre district. Si vous

Voulez des ouvrages de luxe, adressez-vous toujours à

l'Atelier du "Spectateur" qui est fourni de caractères les plus nouveaux, et vous serez certains d'avoir pleine et entière satisfaction. Vous pourrez.

Epargner par ce fait même beaucoup de temps et d'argent. Pour vos traductions en français ou en anglais, vous ne pouvez trouver de meilleure place, que

de longue expérience est à la tête de ce département. Vous n'aurez qu'à vous adresser ici et vous serez bien servis, et vous épargnez de

l'Argent Aussi les sociétés feraient bien de vous envoyer leurs commandes pour constitutions, billets d'admission et tout ce qui les concerne. Pour vos impressions de tous genres

Allez tout droit à l'Atelier du SPECTATEUR, angle des rues Principale et Church, là, vous trouverez ce qu'il vous faut, et à bon marché. Aussi, quand vous aurez besoin de faire une raffe, en un mot, tout ce qui concerne l'imprimerie, allez

AU SPECTATEUR, car soyez certain que l'imprimerie par excellence est celle du

"Spectateur" Angle des rues Principale et Church, HULL, Phone 5880 et 2855.



CONTRAT de la MALLE
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 15 avril, 1909, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et retour, entre Daniston et Ottawa à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.
L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions aux bureaux de poste de Orléans, Ottawa, Daniston, Quarries et au bureau de l'inspecteur des Postes à Ottawa.
G. C. ANDERSON, Surintendant, Ministère des Postes, Division des contrats de la Malle, Ottawa, 2 Mars, 1909.

PACIFIQUE CANADIEN

\$46.40
OTTAWA

— A —

Nelson, Rossland, Spokane,
Seattle, Vancouver, Victo-
ria and Portland, Ore.

Billets de seconde classe en
vente du 1er MARS au 15
AVRIL, 1910.

Chars Dortoires Touristes

Laissez la gare Centrale à
Ottawa à 1.30 a. m., et la gare
Union à 2.00 a. m., tous les
jours. Prix des cabines:
Winnipeg, \$4.00; Calgary,
\$6.25; Vancouver, \$8.75.

Pour billets, horaires et
toutes autres informations, s'a-
dresser à

GEO. DUNCAN

Agent du C. P. R.

42 rue Sparks, Ottawa.

Agent général pour lignes océaniques.

PHONES: 4621-4622.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix réduits pour les points
sur la Côte du Pacifique

Du 1er Mars au 15 Avril
1910.

A Vancouver, Victoria,
Westminster, Seattle, Tacoma,
Portland, San Francisco, Los
Angeles, San Diego, Mexico
City, etc.

Chars d'ortoirs pour tou- ristes

quittent Ottawa, les lundi,
mercredi et vendredi pour
l'usage des passagers de 1ère
et 2em classe, pour Chicago
et l'ouest, jusqu'aux côtes du
Pacifique.

Des arrangements sont faits
pour les chars d'ortoirs, qui
peuvent être réservés d'avance.

Pour billets, horaires et au-
tres informations, adressez-
vous à

P. M. BUTTLER,

Bloc de l'hôtel Russel, coin des rues
Sparks et Elgin Ottawa.
Agence générale de steamers océani-
ques et pour voyage Cook.

Chemin de fer Canadian Northern

LE SERVICE DE CHAR
DORTOIR EST
TEMPORAIREMENT
DISCONTINUE.

Le train local pour Rock-
land, Hawkesbury, Lachute et
Joliette, quitte Ottawa chaque
jour excepté le dimanche à
8.30 a.m., revenant à Ottawa
à 12.30 p.m.

Excellent service de mar-
chandises sur tous les points
de la ligne y compris Mont-
réal, Québec, Chicoutimi, etc.

S. J. MONTGOMERY,

Agent de la ville pour les marchandises
et les passagers.
Billets pour les vapeurs transatlanti-
ques—sur toutes les lignes.

30 rue Sparks, Ottawa.

Phone 3544.

Inoffensif, d'une pu-
reté absolue, guérit en
48 HEURES
les écoulements qui
exigent autrefois
des semaines de traite-
ment par le copahu,
le cubébe, les opiate
et les injections.

**SANTAL
CAPSULES
MIDY**

sport à Ottawa. Un autre banquier qui a résidé à Hull est le dé-
funt Andrew Drummond, gérant de la banque de Montréal. M.
Achille Bergevin, qui a également fait de la finance à Hull, pen-
dant plusieurs années, est aujourd'hui, un homme politique en
vue dans la province de Québec.

Dans les professions libérales, signalons le Dr McDonell,
frère d'Oscar, ancien rédacteur du "Canada", le Dr De Celles, le
Dr Ferras, le notaire Lebel, père de Georges et de Godefroy, d'Ottawa,
l'avocat Andrew Leamy, qui mourut juge dans la Colombie-
Anglaise, le Dr Valade, maintenant d'Ottawa, l'avocat John De-
lille, homme d'une grande distinction, Alfred Lane, enfant de
Hull, criminaliste de renom à Québec.

Nous avons déjà publié, dans un chapitre précédent, d'inté-
ressants détails sur quelques-uns des hommes marquants de
Hull. Or l'auteur ne croit pas devoir répéter ici ce que le lecteur
a déjà lu.

L'ex-maire Payment, d'Ottawa, a passé quelques années à
Hull, M. D'Arcy Scott, maire d'Ottawa, est enfant de Hull. L'hono-
rable R. W. Scott, son père, a habité longtemps sur le Chemin
de la montagne. A cette époque, le sénateur Vidal occupait une
jolie résidence dans le quartier No. 5. M. Damase Desjardins
fut maire d'Alpena, Michigan, où sa famille, née à Hull, vit dans
l'opulence. Langford Loucks, fils d'un ancien marchand de Hull,
qui fut maître-poste avant James Kerr, a été pendant plusieurs
années gouverneur du Dakota septentrional. Olivier Latour, qui
a dépensé plusieurs fortunes, qui a managé des millions dans le
commerce de bois, a jeté les bases de sa fortune et de sa famille
à Hull. J. F. Downey, ancien brasseur et hôtelier. Il y a quarante
ans, devint surintendant de la compagnie des Chars urbains, à
Montréal, Pierre Duhamel, frère de Monseigneur l'archevêque,
s'établit à Hull, où naquirent ses enfants, résidents d'Ottawa;
J. A. Faulkner, Méderic Lavoie, marchands en vue d'Ottawa, sont
enfants de Hull. James Currier, secrétaire du ministère des Che-
mins de fer, est un ancien hullois; M. G. G. V. Ardouin était
secrétaire intime de sir Adolphe Caron, Matthew Crookes Came-
ron, ancien ministre du gouvernement, habita longtemps dans le
quartier No. 5. Le capitaine Kellert, comte de Saint-Yves, ingé-
nieur au long cours, explorateur au Sénégal, a fait souche à Hull;
le vieux et vénérable marquis de La Porte, passa plusieurs années
ici.

Rappelons maintenant les noms des fondateurs de quelques
oeuvres charitables ou nationales, telles que la Conférence Saint-
Vincent-de-Paul, la société Saint-Jean-Baptiste, la société Saint-
Joseph. Ce sont: Cuthbert Bédélec, dont on a honoré la mé-
moire lors des grandes fêtes du cinquantième de la Saint-Jean-
Baptiste, à Ottawa; feu Edouard Faulkner, père d'une nombreuse
famille de garçons qui ont fait leur marque, comme lui, dans les
affaires; Damien Richer, rentier, Desjêthe Simon, ancien mar-
chand, agent d'assurances, Téléphore Sauvageau.

Dans le domaine du sport et des amusements, notons Frank
Dey, anglais, père des bateliers d'Ottawa, qui établit un parc
d'agrément près du site actuel du Parc Royal; Henri Lemont,
français, qui bâtit, à l'endroit des usines de pulpe, près de l'é-
glise Notre-Dame, un casino et le premier patinoir à roulette,
"France" Normand, le roi des cartes, "Tyke" Phillon, brillant
équilibriste et jongleur, Augustin Foucault, habile au fleuret, Mac,
l'indien, le plus fort coureur de son temps, sur une piste de cinq
milles; Georges Benoit, venu de Pittsburg, pugiliste redoutable;
Alexandre Richard, éleveur de la célèbre ambulance "Mechanic
Girl" qu'il vendit à un syndicat d'américains pour la somme de
\$700, et que l'on supposait avoir été empoisonnée plus tard, par
dépit; W. T. Lawless fils, organisateur émérite, Pierre Daval,
trappeur intrépide, etc.

Veut-on enfin un court chapitre sur nos originaux et dé-
traqués? Voici quelques noms qui ne manqueront pas d'éveiller
des souvenirs:

"Ti-Quenne" dont le nom était Etienne Bédard, le souffre-
doleur des enfants qui brandissait sans cesse un long fouet;
Moses-the-Ink ou Moïse Inkerman, s'appelait Moïse Aquin;
il était fabricant d'encre, orateur d'occasion, coiffé de son haut
de forme qui servait de cible pour tous les projectiles; Cogne-
Poche, un vieux mendiant nommé Dumoulin, dont une main pa-
ralysée tenait avec difficulté un sac qui battait en tout sens;
"Galoche", né Dupont, la terreur des enfants; "Crazy Jack", né
James Driscoll, qui portait trois ou quatre habillements à la
fois, alléguant, dans sa philosophie naïve, que ce qui préserve
du froid, préserve également de la chaleur; "Fourreau", dont
le visage patibulaire et les tics nerveux excitaient le fou rire.

Nous avons gardé pour la fin, l'inimitable et inoubliable
Hector Berthelot, le Ladébauche du "Canard". Il fut avocat et
photographe, à Hull, et les souvenirs qu'il y a laissés sont des plus
amusants. Il mourut à Montréal, en recommandant de prendre
\$10 sur sa succession, pour traiter les amis. Il avait le culte des
amis, et nous l'associons ici, sans arrière-pensée, sans malice,
les noms de la plus belle bohème et la plus instruite qui fut
à Hull et probablement ailleurs: les avocats Couillard, Ferland,
Roche, Oliver, Beauset, Guindon, Mousseau, C. N. Champagne,
Archambault. Loin de nous la pensée de vouloir ternir le sou-
venir de ces hommes de talent, mais la présente évocation du
passé de Hull serait incomplète sans eux.

Pour les morts donc, une prière; aux vivants, nous disons:
sans rancune.

COMMERCE ET INDUSTRIE

Ce serait vraiment surcharger ce livre, que de faire, dans
un chapitre séparé, l'histoire du commerce depuis la fondation
de Hull. Le lecteur sait qu'il a été question, ci et là, dans les
chapitres précédents, de la plupart des établissements commer-
ciaux et industriels qui sont disparus de Hull, soit à cause des
conflagrations ou pour d'autres causes. D'ailleurs, l'espace con-
sacré, à la fin de ce livre, aux cartes d'affaires de nos industriels
et de nos commerçants, est déjà assez considérable, pour nous
justifier de raccourcir ce chapitre.

En passant, l'auteur offre ses excuses à ceux qui n'ont pas
été demandé pour publier leur carte d'affaires. La publication
de ces cartes, n'a été sollicitée que pour la seule fin d'aider à
payer les frais considérables encourus par la publication de cet
ouvrage; et comme il ne s'agissait nullement d'une entreprise
commerciale, un grand nombre de commerçants et d'industriels
n'ont pas été vus. En outre, on constatera que rien qui pourrait
nuire aux intérêts commerciaux de Hull ne figure dans cet ou-
vrage.

Hull possède trois banques, lesquelles font d'excellentes

NE TOUSSEZ PAS!

Chaque fois que vous toussiez cela veut dire que la Nature déluge
du flegme des membranes délicates de la gorge ou des poumons.
Par là cette membrane devient enflammée, forcée, peut-être
brisée. Voilà le danger! Un tissu brisé veut dire une
réduction des défenses du corps contre la maladie
— Les germes n'attendent que cette entrée —
— La consommation elle-même commence
de cette manière. N'en courez pas le
risque. La guérison de Shiloh dé-
tache les toux—éloigne les
flegmes — adoucit toutes
les inflammations dans la
région respiratoire — ren-
force et guérit les tissus
endommagés—met la gor-
ge et les poumons dans un
état de santé robuste. Pro-
curez-vous la Guérison de
Shiloh sans délai et gué-
rissez cette toux.



Chez tous les
Pharmaciens



(100)

PRIX
25c

La Guérison de Shiloh

UN AMI DE LA FAMILLE PENDANT QUARANTE ANS.

affaires. Ce sont les succursales de la Banque de Montréal,—M.
MacDonnell, gérant—la Banque Provinciale—M. H. A. Champ-
agne, gérant; et la Banque d'Ottawa,—M. Wainwright, gérant.
Les deux banques anglaises font des affaires, surtout avec les
grandes compagnies industrielles établies à Hull, tandis que
nos négociants de langue française font presque tous leurs af-
faires à la Banque Provinciale. Ces trois banques possèdent des
bureaux qui sont classés au premier rang des immeubles moder-
nes de la rue Principale.

Ci-après, une liste incomplète, ou plutôt, un petit almanach
du commerce de Hull, en 1908.

Agents: J. H. Bélanger, Eustache Carrière, Jos. Cousineau—
assurances;—Geo. Montpetit—journaux;—les notaires F. A. La-
belle et N. Tétreau, immeubles.

Architecte: Chs. Brodeur.

Barbier: E. Roger.

Billards et Pool: Fortin et Gravelle, H. O. Boulit.

Bijoutiers: H. O. Hurtubise, A. Couture.

Bois: H. Dupuis, D. Dupuis.

Bouchers: J. Simard, Adrien Labelle, Boland Frères, Jos.
Rochon.

Boulangers: J.-B. Larose et fils, Aug. Thibault, Lévesque et
Binet.

Charbon: Hull Coal Co., J. H. Bélanger, Jos. Cousineau.

Chaussures: B. Patry, T. St-Jean, I. Ducharme, E. Leroux.

Confiseurs: J. M. Duguay & Cie.

Entrepreneurs: Jos. Bourque, C. Lynott—édifices;—E. R.
Bisson,—maçonnerie et pouvoir hydrauliques;—Aif. Roy,—élec-
tricien;—J. O. Cloutier—pompes funèbres.

Epiciers: J. M. Laverdure, A. Labelle, D'Aouet et Cie, La
Raymond, T. C. Carrière, Deschamps et Carrière, A. Lafêche,
Z. Lafêche, D. Charest, P. H. Charron, J. Martel, J. Lemieux,
P. H. Durocher.

Hôtels et restaurants: "Bank", J. N. Fortin; "Impérial",
F. A. Gauthier; "Windsor", Nap. Boucher; "St-Louis", O. Gau-
thier, "Ottawa", Chs. O'Connor; "Montréal", M. DeRepentigny;
"Central", D. Gravelle; "Main Saloon", Jos. Fournier; C. R.
Wright.

Imprimeurs: G. E. Gauvin, Nap. Pagé.

Marchandises sèches, confections et taillage: Caron et Car-
rière, Caron et Frère, J. Pharand, J.-B. Pharand, fils; M. Bédard
et Cie.

Mica: Fortin et Gravelle.

Pharmaciens: Hull Medical Hall, D. Bélanger; Pharmacie
Canadienne et R. Farley.

Photographe: J. A. Lessard.

Plombier: A. Archambault.

Quincailleries: F. Barrette, B. Carrière et Fils, P. H. Char-
ron, J.-M. Laverdure.

Selliers: P. A. Meilleur, F. Laroche.

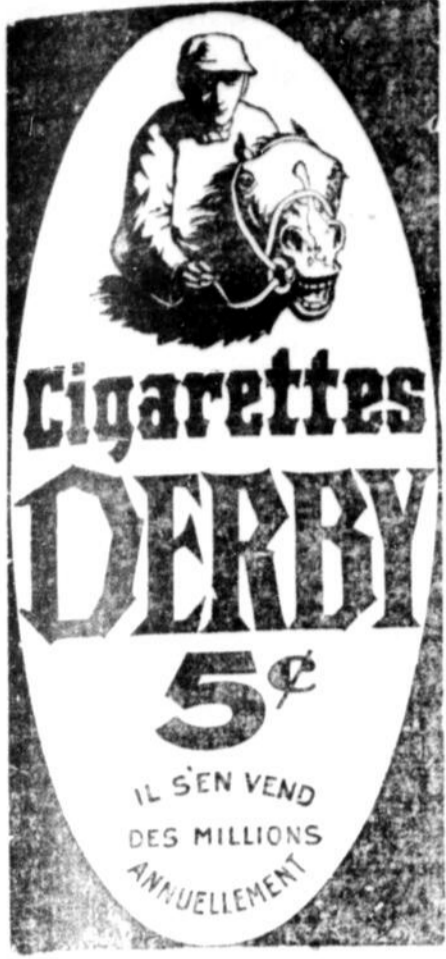
Tabacnistes: Fortin et Gravelle, H. O. Boulit.

Vins et liqueurs: P. H. Durocher, M. Dagenais, J. Lemieux,
J. M. Laverdure.

INDUSTRIES. — Nous ne ferons que dire un mot, en pas-
sant, de la Compagnie Eddy, la plus considérable de Hull, puis-
qu'il en a été longuement question dans divers chapitres précé-
dents; et sans autre préambule, nous parlerons des autres éta-
blissements industriels.

L'INTERNATIONAL PORTLAND CEMENT COMPANY.—
Hull semble destinée à devenir plus qu'un des faubourgs de la
capitale. La situation géographique lui donne une position en-
core plus avantageuse qu'Ottawa, et l'avenir est proche où de
nombreuses nouvelles fabriques compteront un nombre de celles
déjà existantes. En mentionnant ces dernières, il est impossi-
ble d'omettre celle de la International Portland Cement Compa-
ny. Il y a dix ans un fermier n'aurait pas donné mille dollars
pour les terrains sur lesquels sont situées les fabriques de la
compagnie. Il y a quatre ou cinq ans un explorateur de la com-
pagnie découvrit que ces terrains étaient composés de pierre à
chaux et de glaise, les deux substances principales dans la fabri-
cation du ciment. Le visiteur d'il y a cinq ans qui repasse au-
jourd'hui dans ce district ne s'y reconnaît plus. Dans ce court
laps de temps des édifices évalués à un million de piastres ont
été érigés et de ceux-ci sortent chaque jour des milliers de sacs
de ciment qui sont expédiés dans toutes les parties du globe.
Le président de la International Portland Cement, M. Joseph S.
Irvin, né dans l'Illinois, d'une famille de cultivateurs,
est un homme extraordinaire pour l'esprit d'entreprise qui l'ani-
me. Pour lui le mot "impossible" n'existe pas. Le secondant
dans ses fructueux efforts plusieurs ingénieurs de renom tels
que MM. Robert D. Haddon et Arthur C. Tague. Nombre de ci-
toyens de Hull possèdent des actions dans la International Port-
land Cement Company et ce serait ridicule que de leur demander
de s'en départir tant ils ont confiance dans cette industrie. Bien
que la compagnie ait dépensé un million de piastres pour cons-
truire son plan elle n'en a pas moins, depuis son établissement
à Hull, payé deux dividendes à ses actionnaires.

(A continuer.)



IVRAIE ET BON GRAIN

Malgré qu'un de vos confrères, des plus autorisés, ait déjà fait remarquer combien peu conséquents envers eux-mêmes sont certains journaux de l'opposition, lorsqu'ils se contrôlent dans un même numéro, nous tenons à accentuer leur légèreté, ne serait-ce que pour permettre aux lecteurs du SPECTATEUR de juger du peu de créance dont ces feuilles jouissent auprès du public.

A tout Seigneur tout honneur, prenons d'abord le *Devoir*. Dans son numéro du premier du courant, M. O. Asselin, un de ses rédacteurs, s'inspire d'une vétéralité parlementaire pour dauber notre député, M. E. B. Devlin, qui, d'origine irlandaise, a plus chalemment défendu les Canadiens-français, dans son discours du 28 février, que ne l'auraient pu faire nombre des nôtres. Nous n'en voulons pour preuve que le passage, entre autres, où il cita les mémorables et élogieuses paroles que le comte Dufferin adressa aux Canadiens-français, à Windsor, le 18 août 1874—Hinsard, 28 fév. 1910, page 1074.

Mais la manie de dénigrer est si forte au *Devoir* que M. Asselin ne recule pas devant des insultes, tant il est furieux qu'on prenne la défense de sa race qu'il rapetisse à plaisir. Fort heureusement M. Georges Pelletier, courriériste parlementaire du *Devoir*, à Ottawa, faisait entendre la note juste dans la même page de ce journal, disant que M. Devlin "a donné aux députés anglais une bonne leçon d'histoire Canadienne-française", en évoquant le souvenir de nos héros d'autan, dont Salaberry a personifié le loyalisme à la nouvelle allégeance nationale. Mais voilà, et nous lui en faisons compliment. M. Pelletier a une excellente éducation, sait ce qu'il dit et s'exprime

franchement, tandis que d'autres, rongés par une fièvre de notoriété malsaine, sont vraiment trop loin, tuent leur cause en voulant la défendre. Que ne relisent-ils ce bon Lafontaine?... Ours, pavé, etc...

Autre exemple, fourni par *L'Action Sociale*.

Ce confrère, plus bleu qu'un ciel d'Orient, est parfois sincère... à son insu. Ainsi, dans son numéro du 24 février, on lit :

"M. L. A. Rivet, député d'Hochelega, a fait, mardi, aux Communes d'Ottawa, un des discours les plus sérieux qui aient encore été prononcés sur la question navale." C'était exact, consciencieux. Il faut croire que *L'Action Sociale* s'en est voulu de tant de véracité, puisque dans son numéro du 28 février, elle persifle le sympathique et talentueux député d'Hochelega, dont elle a déjà oublié les qualités.

Peu en chaud à celui-ci, il est vrai, mais c'est amusant tout de même, de voir des journaux qui se disent sérieux faire d'aussi monumentales gaffes.

Ne nous en plaignons pas, cependant, car elles mettent les choses au point, et permettent au public de conclure sagement. C'est ce qu'il faut, du reste, et ce sur quoi on ne pourrait compter de la part de certains rédacteurs pévis de fiel et d'ordures.

Mais la Providence a tout prévu, et dans les sols pauvres, parmi l'ivraie s'égarant quelques bons grains.

La Moderation du "Spectateur"

L'article que nous avons publié dans notre dernier numéro au sujet de M. Jules Fournier, l'un des bouillants rédacteurs du *Devoir*, a été en majeure partie reproduit dans le supplément dominical de ce confrère, sous le titre, "les journaux modérés!"

A notre avis ce titre est bachelé, irrédicible, car, sans vouloir donner au SPECTATEUR l'esprit de chambardement et de grossièreté passarde que présentent les Nationalistes, nous prétendons, cependant, que notre journal ne peut guère être classé parmi les feuilles où l'on avale toutes les couleuvres, toutes les avanies, sans soulever, sans dire mot.

Défendant une cause qui nous tient à cœur, et nous étant donné la tâche d'éclairer le public de Hull sur les faits et gestes pouvant l'intéresser, nous ne faillirons pas à notre mission. Aussi, à l'occasion, nous laisserons la modération au rancart, si nos adversaires faisant une lutte de bravi nous obligent à nous mesurer avec eux, quelque répugnance que nous en ayons.

Voilà pourquoi le *Nationaliste* a eu tort de nous gratifier d'un modérantisme dont nous n'avons que faire. Néanmoins,

DEUX AMIS SAUVES PAR LES PILULES DE GENIEVRE

Le Remède pour les Rognons et la Vessie.

M. Herbert Bauer, de Davisville, dit qu'il doit aux Pilules de Genièvre une dette de gratitude qu'il ne pourra jamais payer. Il a souffert de maladie de la Vessie durant des années et ne pouvait uriner qu'en faisant des efforts qui lui causaient de grandes douleurs.

M. Bauer demanda un échantillon gratuit de Pilules de Genièvre. La première dose lui fit tant de bien qu'il s'en procura six boîtes et commença à les prendre régulièrement. Un traitement d'un mois le guérit tout à fait.

Tout joyeux, il alla voir son ami, M. Simpson, pour lui raconter sa guérison et lui dire quel merveilleux remède étaient les Pilules de Genièvre. M. Simpson souffrait alors grandement des reins. M. Bauer recommanda immédiatement les Pilules de Genièvre dont M. Simpson se servit, ce qui eut pour résultat agréable que ces deux bons amis sont aujourd'hui des hommes heureux et en bonne santé.

Pour les maladies des Reins, de la Vessie et les Troubles Urinaires les Pilules de Genièvre sont vendues avec une garantie absolue d'un prompt soulagement ou le prix en est remboursé. 50c la boîte, 6 pour \$2.50. Ecrivez à la National Drug & Chemical Co. (Dept. Q.), Toronto, pour échantillon gratuit. 9 F

nous sommes enchantés de ce que M. Fournier ne se soit point formalisé des doutes que nous entretenions sur sa raison.

L'ayant taxé de folie il ne s'est point fâché, donc c'est qu'il est sain d'esprit, mais alors nos autres épithètes lui vont... nous nous en doutions un brin.

A BATONS ROMPUS

Henri Bourassa maniait autrefois le sarcasme tout en conservant les allures d'un gentilhomme. Mais depuis qu'il ne peut plus ouvrir la bouche dans une assemblée publique sans qu'une hache quasi épileptique lui monte aux lèvres, il écrit comme il parle.

Les biens se fendent en quatre pour engager les citoyens, surtout ceux de leur parti, à signer des pétitions contre le bill de la marine.

Nous mettons nos amis politiques en garde contre cette tactique de nos adversaires, car tout ce que ces derniers veulent, c'est de faire du tort au gouvernement libéral, afin de voir un jour leur parti escamoter le pouvoir, alors que le pays aurait comme premier ministre, M. Bowden, l'homme aux Dreadnoughts, et comme ministre des finances, le nommé George Eulas Foster, de piètre figure.

Nous savons qu'une de ces fameuses pétitions contre le bill de la marine a été déposée dans le magasin de MM. Fortin & Gravelle. Nous savons aussi que certains employés de cet établissement sollicitent la signature des clients. Nous savons aussi que plusieurs de nos amis politiques, entre autres, M. J.-B. Trépanier, a refusé de signer et que son refus a été accueilli par des remarques ironiques.

Ce que nous ne savons pas, c'est ce que penseraient ou diraient MM. Fortin & Gravelle, si les libéraux de Hull—et l'on sait que la proportion est de deux contre un—cessaient de fréquenter leur établissement transformé en un repaire de coupes-jarrets du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier!

L'âne a beau se cacher en arrière Gros-Petit Sénateur, on lui voit toujours le bout des oreilles. Ainsi, dans une page, *Le Temps* chante les vertus du bill de la marine, et dans une autre page, il attire l'attention des bleus sur l'importance de bien rédiger les pétitions qu'ils adressent au parlement contre le bill de la marine, s'ils veulent que ces pétitions soient prises en considérations.

Ce pauvre Moffet en perd dans son art favori de trafiqueur de la plume.

Nous sommes très surpris d'apprendre que notre ami, M. Pilote, de la rue Chaudière, est contre le bill de la marine. Allons donc, un pilote contre la marine! C'est renversant.

Après George Eulas Foster, c'est le tour de M. Roblin, Premier Ministre du gouvernement Provincial de Manitoba, un autre chef conservateur. M. Roblin est tombé dans une soupière qui ne le cède en rien à celle qui a



trempé la réputation de Foster.

Il ne se passe guère une journée sans que *L'Action Sociale* nous arrive avec une bordée d'injures à l'adresse de ses confrères qui ne partagent pas ses opinions en politique. Ces jours derniers, le prétendu organe du clergé de Québec accusait *La Presse* et *La Patrie* de vénalité, parce que ces journaux appuient le bill de la marine. Le sénateur Choquette s'est chargé de faire voir la poutre qui avengle les Castors de *L'Action Sociale*, en les accusant carrément de

(Suite à la page 6.)

TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL.
EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co. - Quebec.

Un Aliment riche, agréable, fortifiant et facile à digérer.

Ogilvie's Wheat Marrow

formé de la moelle la plus belle de l'Ouest Canadien, remplace avantageusement la viande au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

En vente partout.

The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd
MONTREAL ET WINNIPEG.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands :

Brooke, Chauvin et Devlin
AVOCATS.
Bloc Graham, Rue Principale, Hull.

T. P. FORAN, C.R.
AVOCAT.
Bureau: 152 Rue Principale,
Eloc McDougall, Hull.

MAJOR & FORTIER
Avocats.
C. R. MAJOR. M. A. FORTIER.
Rue Langevin, Hull.

J. A. PARENT
B.A., L.L.L.
AVOCAT.
PHONE 2170

Edgard Laberge
B.L., L.L.L.
NOTAIRE.
Argent a preter. Phone 2170.
275 rue Principale, Hull.

ARTHUR DESJARDINS
AVOCAT-RECORDER.
Etude, 271 Rue Principale.
Phone 2258. HULL.

Auguste Lemieux, C. R.
Avocat pour Ontario et Quebec.
Agent en procedure de la Cour
Supreme et de la Cour de l'Echiquier
et pour affaires departementales.
46 RUE ELGIN, OTTAWA.

ADOLPHE OLIVIER
AVOCAT - RUE PRINCIPALE.
En face le bureau de poste, Hull.

DR. J. E. FONTAINE
Rue Principale, Hull. Telephone 681.

Dr. J. U. Archambault
MEDECIN-CHIRURGIEN.
Angle des rues Principale et St.
Joseph, Hull. Telephone 2019.

HOTEL ALBION
Joseph Fournier,
PROPRIETAIRE.
Rue Principale Hull.
Phone 2607.
Chambres et pension de premiere
classe.
Salle d'echantillons pour les commis
voyageurs.

HOTEL ST. JAMES,
MONTREAL.
En Face de la Gare Bonaventure.
Excellentes chambres et pension.
Prix moderes.
Fred Bouillon, Proprietaire.

HOTEL IMPERIAL
Angle des Rues du Lac et Principale.
Hull.
Situé a deux minutes de marche du
palais de justice, du bureau de poste
et des banques, pourvu des ameliorations
les plus modernes. Salle
d'echantillons pour les commis voya-
geurs, pension, vins et liqueurs de
premiere classe.
F. A. GAUTHIER, Proprietaire.

BIJOU CAFE,
SAM. CASSIDY, Prop.
Angle des rues Sparks et Metcalfe,
Ottawa.
Le rendez-vous populaire des gens
d'affaires et des sports.
Tables d'hotels repas servis a toute
heure, a la carte. Salles a diner priv-
ees pour dames et messieurs.
Prix moderes. Entree priv-ee sur
la rue Sparks.
SAM. CASSIDY, P.

THE WINDSOR,
Hotel populaire d'Ottawa.
Quartiers Generaux des Deputes
Liberaux.
De \$2.00 Par Jour.
W. F. HART, Proprietaire.

OTTAWA HOUSE
Chs. O'Connor, Prop.
Angle des rues Main et Bridge.
Hull. Pension de premiere classe
\$1 par jour.

HOTEL SAINT-LOUIS,
HULL.
Excellente pension. Vastes scurries.
Rues Wright et Brewery.
Phone 3269.
OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL
Angle des rues Principale et Albert,
Hull, P.Q.
NAP. BOUCHER, Proprietaire.
Service de premiere classe. Phone
2676.

HOTEL RIENDEAU,
MONTREAL.
En face de l'Hotel-de-Ville et du
Palais de Justice de Montreal. Quel-
ques pas des bateaux et des gares de
chemins de fer, 53, 60 Place Jacques-
Cartier.
J. Arthur Tanguay, Proprietaire.

LAURENTIAN HOTEL,
B. Aumond, Prop.
MANIWAHI, P.Q.
Cet hotel a ete reconstruit avec
toutes les ameliorations modernes.
Le Meilleur Hotel de la Gatineau.
Ecurie de louage et voitures de
places en connection avec l'hotel.
Salle d'echantillons pour les commis
voyageurs.

LES LIQUEURS DOUCES DE
EUG. MIRAULT
SONT LES MEILLEURES
Demandez-les toujours.
La seule manufacture Canadienne
dans la Capitale. Les commandes
par la maille sont remplies avec
promptitude.
Rue Rideau, Ottawa.

A. ARCHAMBAULT,
PLOMBIER.
Angle des rues Wellington et
Chaudiere, Hull.
Pose de appareils de chauffage
pour edifices publics et residences
priv-ees.
Travaux d'aqueduc, etc.
Reparages executes promptement.
Prix moderes.
Phone 4143.

DR. ED. MARTIN
Des Hôpitaux de New-York. Méde-
cine générale. Spécialité: Maladies
des yeux, des oreilles, du nez et de la
gorge. 170 rue Albert. Téléphone 3733
Hull, P. Q.

LOUIS BERTRAND
NOTAIRE.
113 Rue Principale. Argent à preter.
Telephone HULL.

D. CHENE, jr., B. A. S.
Ingénieur Civil,
Chimiste Analyste.
168 RUE ALMA, — HULL.
TEL. 3538.

CHASSE ET PECHE

REGLEMENT
Temps durant lequel la chasse
et la pêche sont permises.

LICENCE DES NON RÉSIDENTS.
Les personnes non domici-
liées dans la province de Qué-
bec, qui veulent y faire la
pêche ou la chasse, doivent se
munir d'une licence dont le
coût est établi comme suit :

POUR LA CHASSE
Les personnes non domici-
liées dans la province de Québec, qui
ne sont membres
d'aucun club dûment
constitué en corpora-
tion dans la province. \$25.00

Les personnes non domici-
liées dans la province, membres actifs
d'un club de chasse et
de pêche légalement
organisé, qui désirent
chasser sur le terri-
toire sous bail du club
auquel elles appartiennent ne paieront
que..... \$10.00

POUR LA PÊCHE.
Toute personne non domici-
liée dans la province de Québec
qu'elle soit membre
ou non d'un club lo-
cataire d'une rivière
à saumon, devra
payer..... \$25.00
pour avoir le droit
de pêcher le saumon
dans la province.
Pour les autres esp-
ces de poissons, la
non résident, s'il ne
fait partie d'aucun
club dûment consti-
tué en corporation,
devra payer..... \$10.00

Si au contraire, il est
membre actif d'un
club dûment consti-
tué en corporation,
locataire d'un terri-
toire de pêche, il de-
vra payer..... \$5.00

OBLIGATIONS DES LOCATAIRES DE DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Le président ou le secr-
taire d'un club de chasse et de
pêche, devra, à la fin de cha-
cune des saisons de chasse et
de pêche, transmettre au Mi-
nistère des Pêcheries un état
assermenté, donnant le nom
et l'adresse de chaque personne
qui aura chassé ou pêché sur
leur territoire en spécifiant
après chaque nom, si cette per-
sonne est membre actif du
club ou non, l'honoraire payé,
etc. Ce rapport devra être fait
sur des blancs fournis par le
Ministère.

Le club sera tenu responsa-
ble de toutes les licences qui
seront ou qui auraient dû être
émises pour chasser ou pêcher
dans les limites de son terri-
toire.
Tout particulier, qu'il soit

locataire d'un territoire de
chasse et de pêche, ou des
droits de pêche dans une rivie-
re à saumon est également
obligé de fournir un état asser-
menté donnant le nom des
personnes ayant chassé et pê-
ché dans les limites de son ter-
ritoire, et de plus est tenu res-
ponsable des licences qui
seront émises ou qui auraient
dû l'être pour y chasser et pê-
cher.

Afin de faciliter l'émission
de ces licences, les inspecteurs
de chasse et les secrétaires des
clubs pourront, en s'adressant au
Ministère de Colonisation, des
Mines et des Pêcheries, obtenir
un certain nombre de blancs
qu'ils pourront remplir eux-
mêmes, et émettre sur paiement
du prix de la licence qui est
invariablement payable d'avance.

PÊCHE

TEMPS DE PROHIBITION

- 1. Saumon, du 1er juillet au
1er mars.
A la ligne, du 15 août au
1er février.
2. Ouananiche, du 1er octo-
bre au 30 novembre.
3. Truite tachetée de ruis-
seau, de rivière, etc.,
(salmo fontinalis), du 1er
octobre au 30 avril.
4. Grosse truite grise, longue,
(touladi salmo confinis) du
15 octobre au 1er décem-
bre.
5. Doré, longueur pas moins
de 15 pouces, du 15 avril
au 15 mai.
6. Achigan, longueur, pas
moins de 9 pouces, du 1er
avril au 15 juin.
7. Eperlan, du 1er avril au
30 juin.
8. Poisson blanc, du 10
novembre au 1er décem-
bre.
9. Maskinongé, longueur, pas
moins de 24 pouces, du 15
avril au 15 juin.
10. Esturgeon, longueur, pas
moins de 36 pouces, du
1er au 30 juin.
11. Anguille, longueur, pas
moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne de-
vront pas avoir moins d'un
pouce et un huitième.

N.B.—La pêche à la ligne
(canne et ligne) seule et auto-
risée dans les lacs et les rivières
sous le contrôle du gouverne-
ment de la province de Québec.
Pour toute autre espèce de
pêche, il faut un permis.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST.

Toute personne se trouvant le seul
chef d'une famille ou tout individu mâle
de plus de 18 ans, pourra prendre un
quart de section de terrain de la Puis-
sance dans le Manitoba, Saskatchewan
ou Alberta.
La demande d'entrée pour homestead
doit être faite personnellement au bureau
de l'agent local ou du sous-agent du
district. Néanmoins, une entrée par pro-
curation peut être faite dans certaines
conditions par le père, mère, fils, fille,
frère ou soeur du futur colon.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois et la culture de la terre chaque an-
née, pendant trois ans. Un colon peut
demeurer à neuf milles de son homestead
sur une terre lui appartenant, d'au
moins 80 acres, et occupée par lui-
même ou par son père, mère, fils, fille,
frère ou soeur.
Dans certains districts le colon en ré-
gule peut retenir un quart de section à
côté de son homestead. Prix \$3 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des six ans de la date
de l'entrée du colon, comprenant le
temps requis pour gagner un homestead
et cultiver 50 acres ou plus.
Un colon qui aura forfait ses droits
de col et ne peut obtenir sa pré-
emption, pourra acheter un homestead
dans certains districts. Prix, \$3 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des trois ans, cultiver
50 acres et bâtir une maison valant \$500.
W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N.—La publication non autorisée de
cette annonce ne sera pas payée.



AVIS aux entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées,
Adressées au soussigné et portant la
suscription "Soumission pour bois de
construction" seront reçues jusqu'à
16 heures, mercredi le 16 de mars 1910,
pour la fourniture et livraison du pin
de la Colombie Britannique ou "pin
Douglas" des dimensions voulues pour
le canal Rideau.
Le bois devra être livré tel que
spécifié le ou vers le 13 d'août prochain.
On pourra voir les plans et devis au
bureau de l'Ingénieur en chef du
Ministère des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, à compter de cette date.
Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque accepté, au mon-
tant de \$500.00 fait payable à l'ordre
du Ministre des Chemins de fer et
Canaux et cette somme sera confisquée
si le soumissionnaire refuse de signer
le contrat pour les travaux aux taux et
conditions mentionnés dans l'offre.
Ce chèque accepté ainsi envoyé sera
remis aux diverses personnes dont les
soumissions ne seront pas acceptées.
Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.
Ministère des chemins de fer et Canaux.
Ottawa 8 février 1910.
Il ne sera rien payé aux journaux qui
publieront cette annonce sans y avoir été
autorisés par le département.

AVIS

AVIS est par le présent donné que
Stanislas Cardinal, commerçant,
Napoléon Boivin, commerçant, tous
deux du canton Amherst, comté
d'Ottawa, et Alexis Piché, cultivateur,
Pierre Piché, cultivateur et autres, de la
municipalité des cantons-nuis de
Salaberry et Grandison, comté de
Terrebonne, s'adresseront à la
légalisation de cette province, à sa
prochaine Session, afin d'obtenir une
loi incorporant en municipalité, sous le
nom de "Municipalité de la paroisse de
Brébeuf", le territoire comprenant les
lots d-puis le No. 19 inclusivement
jusqu'au No. 35 inclusivement du rang
8 du canton Arundel dans le comté
d'Argenteuil; les lots depuis le No. 46
inclusivement jusqu'au No. 66 inclusi-
vement du 1er rang du canton de
Salaberry; les lots depuis le No. 79
inclusivement du rang 2 de Salaberry;
les lots depuis le No. 68 inclusivement
jusqu'au lot No. 78 inclusivement du
rang 2 subdivision du canton de
Salaberry; Les lots depuis le No. 157
inclusivement jusqu'au No. 162 inclu-
sivement du rang 3 subdivision du
canton de Salaberry; le dit canton de
Salaberry dans le comté de Terrebonne;
les lots depuis le No. 20 inclusivement
jusqu'au No. 41 inclusivement du rang
8 dans le canton Amherst; les lots
depuis le No. 26 inclusivement jusqu'au lot
41 inclusivement dans le rang 9 du
canton Amherst, dans le comté d'Ottawa,
et afin d'obtenir les pouvoirs nécessaires
à la municipalité projetée et afin que la
nouvelle municipalité soit annexée au
comté de Terrebonne pour toutes les
fins que de droit.
Saint-Jérôme, le 25 février 1910.
CHS. ED. MARCHAND,
Procureur des requérants.



Avis aux contracteurs

DES SOUMISSIONS scellées et
adressées à John F. Boulit, Greffier de la
Cité, seront reçues jusqu'à Lundi le 14
mars 1910, pour l'excavation nécessaire
et bâtisse, pour l'extension de la
maison des Pompes, Cité de Hull.
Les plans et spécifications peuvent
être vues et formes de soumissions
peuvent être obtenues du soussigné.
R. W. FARLEY,
Ingénieur de la Cité de Hull.



AVIS PUBLIC est par le présent donné

LES TERRES ET HÉRITAGES
sous-mentionnés ont été saisis et seront
vendus en temps et lieux respectifs tel
que mentionné plus bas.
PIERI FACIAS DE BONIS ET DE
TERRIS
Cour Supérieure. — District d'Ottawa.
Ottawa, à savoir:
T H O M A S
No 258.
FITZGERALD,
huissier, du village de Maniwaki,
district d'Ottawa. Demandeur; contre
T. LACOURSIÈRE, ex-qualité, curateur
à la succession vacante de Benoît
Smalghé, du dit village de Maniwaki,
Défendeur, à savoir:
1. Lots numéros quarante-deux
et quarante-trois (42 et 43), dans le
premier rang du canton Egan, dans le
district d'Ottawa—avec les bâtisses
sus-érigées.
2. Lots numéros trente-sept et
trente-huit (37 et 38) dans le rang B, du
dit canton de Egan, chacun des dits lots
ayant un front irrégulier, lot No. 37,
contenant 38 acres plus ou moins, et lot
No. 38, contenant 43 acres, plus ou
moins—avec les bâtisses sus-érigées.
Pour être vendu au bureau d'enregis-
trement, dans la cité de Hull, le
QUINZIÈME JOUR DE MARS prochain,
À DIX HEURES de l'avant midi.
C. M. WRIGHT,
Shérif.
Bureau du Shérif,
Hull, 8 février 1910.

IMPRIMERIE

Le nouvel atelier d'imprimerie
du "Spectateur", à l'angle des
rues Principale et de l'Église, (en
arrière l'ancien magasin de M.
Maurice Bedard) est des plus mo-
dernes.
Nous pouvons exécuter tous les
travaux, depuis les plus simples
jusqu'aux plus compliqués, à des
prix raisonnables, soit 25 POUR
CENT MEILLEUR MARCHÉ que
n'importe où ailleurs.
Travail garanti, Livraison immé-
diat. Une visite est sollicitée.

A bâtons rompus

(Suite.)
chantage. La lettre de M.
Choquette à L'Action Sociale
aurait pu être adressée par les
libéraux de Hull au nommé
Flavien Moffet, du Temps,
tant le cas de ce dernier res-
semble à celui des écrivains de
la rue Sainte-Anne.
Nous en reparlerons.

Les électeurs des comtés de
Drummond et d'Argenteuil
ont renouvelé, samedi, leur
déclaration de confiance au
gouvernement de Sir Lomer
Gouin.

L'hon. M. Allard, Ministre
des terres de la Couronne, a été
élu par plus de 300 voix sur
M. Garceau, un Castor-Bleu-
Nationaliste-Indépendant.

La victoire de Drummond
démontre une fois de plus que
Bourassa est absolument inca-
pable de faire élire aucun de
ses candidats. Il a perdu toutes
les campagnes qu'il a faites, en
dehors des siennes, depuis qu'il
est entré dans l'arène provin-
ciale.

L'hon. M. Allard, en aban-
donnant le Conseil Législatif,
a donné un bel exemple de
l'intérêt qu'il porte aux choses
publiques. Les électeurs ont
tenu à en marquer leur vive
approbation, en même temps
réitéraient leur appui au gou-
vernement Gouin.

M. Hay qui a été élu dans
Argenteuil est un nouvel hom-
me; il a le mérite d'avoir
retenu un comté où l'influ-
ence du député conservateur
fédéral a pu mieux se faire
sentir, après le départ de l'hon.
M. Weir.

M. Slater, le candidat con-
servateur battu, croit—un peu
tard—que la présence du jeune
Tancred Marsil, nationaliste,
et de M. J. M. McDougall,
avocat, de Hull, candidat mal-
heureux à perpétuité, lui a
fait perdre son élection.

Ils en feraient un coup de
Nord nos négociants en bour-
rain les goussets du nommé
Flavien Moffet avec le prix de
leurs annonces, lorsque cet
extraordinaire particulier im-
primait. L'autre jour, dans une
de ses gazettes, que tous les
citoyens qui ont à cœur
de ne payer les mar-
chandises que ce qu'el-
les valent réellement
devraient forcer la main du
gouvernement pour assurer
l'établissement de toutes sortes
de magasins de la coopérative
à Hull.

Voilà un homme qui recom-
mande la coopérative qui n'a
certes pas pour but d'aider nos
marchands, petits et gros, et
qui délègue chez nous ses
employés pour solliciter des
annonces de nos hommes d'affaires.

Flavien Moffet prend-il les
marchands de Hull pour des
nigauds, lui qui n'a pourtant
pas d'esprit à revendre? Nous
verrons encore aussi longtemps
qu'elle vivra, (?) de l'espace à
vendre dans sa dernière fre-
daine, une feuille circulaire
établie chez nous sous de faux
prétextes.